



Cricqueville-en-Bessin

Pointe du Hoc



Situation

La commune de Cricqueville-en-Bessin se situe à 10 km au nord-ouest d'Isigny-sur-mer et à 25 km au nord-ouest de Bayeux. Le site se trouve au nord du bourg, sur la falaise dominant la Manche. Le site inscrit concerne deux parcelles dans l'axe du site classé (au sud).



L'ancien parking et sa voie d'accès

DREAL/P. Galigneu

Typologie

Site historique

Commune concernée

Cricqueville-en-Bessin

Surface

1 ha

Date d'inscription

Arrêté du 18 mars 1955

Site complémentaire au site classé 14083
de la Pointe du Hoc



- Les travaux susceptibles de modifier l'aspect des lieux sont soumis à déclaration préalable auprès de l'administration 4 mois à l'avance. (Article L 341.1 et suivants et R 341.9 et suivants du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R 111.42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L 581.4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable au tiers (article L 126.1 du code de l'urbanisme).